

GENESTON LOISIRS

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Saison 2026 / 2027

Dans le cadre des activités, cours, spectacles, manifestations et événements organisés par **Geneston Loisirs**, des photographies et/ou vidéos peuvent être réalisées afin de conserver des souvenirs des activités de l'association et de présenter ses actions au public.

Afin de respecter le droit à l'image de chaque participant, nous vous remercions de compléter le présent formulaire.

1. PERSONNE CONCERNÉE PAR L'AUTORISATION

Nom :

Prénom :

Activité(s) pratiquée(s) :

☐ Adhérent majeur

☐ Adhérent mineur

2. POUR LES ADHÉRENTS MINEURS

Nom et prénom du représentant légal :

.....

Lien avec l'enfant : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal ☐ Autre :

3. AUTORISATION

Je soussigné(e), certifie être majeur(e) et, lorsque l'adhérent est mineur, être titulaire de l'autorité parentale ou être légalement habilité(e) à donner la présente autorisation.

Je reconnais avoir été informé(e) que des photographies et/ou vidéos peuvent être réalisées dans le cadre des activités et événements de **Geneston Loisirs**.

Je choisis l'une des deux options suivantes :

☐ **J'AUTORISE** Geneston Loisirs à photographier et/ou filmer l'adhérent désigné ci-dessus et à utiliser les photographies et/ou vidéos sur lesquelles il/elle est identifiable dans le cadre de la communication de l'association.

☐ **JE N'AUTORISE PAS** Geneston Loisirs à utiliser l'image de l'adhérent dans le cadre de sa communication.

4. SUPPORTS DE DIFFUSION

En cas d'autorisation, les photographies et/ou vidéos pourront être utilisées sur les supports de communication officiels de Geneston Loisirs, notamment :

☐ Site internet de l'association

☐ Facebook

☐ Instagram

☐ Supports de communication de l'association (affiches, flyers, brochures, affichages lors des manifestations, etc.)

☐ Publications liées aux spectacles, manifestations ou événements de l'association

Les images seront utilisées uniquement dans le cadre des activités et de la communication de **Geneston Loisirs**.

Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales ou cédées à des tiers à des fins commerciales.

5. CONDITIONS DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est accordée pour la **saison 2026/2027** et pour les utilisations décrites ci-dessus.

L'autorisation est consentie à titre gratuit.

Le refus d'autoriser l'utilisation de l'image **n'empêche ni l'adhésion à Geneston Loisirs ni la participation aux activités de l'association.**

Une demande d'opposition ou de retrait d'une photographie ou d'une vidéo peut être adressée à l'association à l'adresse de contact communiquée lors de l'inscription.

Geneston Loisirs s'engage à ne pas utiliser les images dans un contexte portant atteinte à la dignité, à la réputation ou à la vie privée de la personne concernée.

6. DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et avoir compris que l'autorisation donnée concerne uniquement les utilisations et supports indiqués dans le présent document.

Nom et prénom :

Date : / / 2026

Signature :

.....

GENESTON LOISIRS

Règlement intérieur 2026/2027 — Autorisation de droit à l'image

Merci de conserver une copie de ce document pour vos archives.